



16 Boulevard Winston Churchill
21000 DIJON
03 80 71 52 03



E-mail : lbbb@wanadoo.fr
Site : [www. bourgognefranche-comtebasketball.org](http://www.bourgognefranche-comtebasketball.org)

BUREAU

Procès-verbal N°03 - 2018/2019

JEUDI 25 OCTOBRE – DIJON

MEMBRES PRÉSENTS : Thierry BERTHEAU, Philippe BOSSARD, Christian CUENOT, Bernard DEPIERRE, Michel MARGUERY, Jean Luc MARTIN, Frédéric PETITJEAN, Gilles PRUDON, Sylvie VALTAT, Jacky VERNOUD.

MEMBRE EXCUSÉ : Benjamin SOUSSIA.

INVITÉS PRÉSENTS : Laurent ARBAULT, Sylvie AUBRY, Frédérique DECHAUME, Nicolas FAURE, Jean Louis LAMOTTE, Christophe PELLEGRINI, PAUL REGNIER, Adeline THERAROS, Didier TAFFINEAU.

Il est fait part des décès de Georges REMANDET ancien Président d'Auxonne et André GAVIGNET ancien licencié d'Auxonne et ancien membre de la Ligue de Bourgogne.

1 - ACTIVITES INFOS

Le Président Bernard DEPIERRE présente l'organisation générale et l'installation des nouveaux locaux situés 16 Boulevard Winston Churchill à Dijon dans le quartier Toison d'Or.

Les travaux ont été livrés dans les délais, l'électricité a été mise en place mardi. La sécurité sera renforcée avec un système de surveillance, les locaux étant au rez-de-chaussée dans une zone industrielle.

Globalement ceux-ci sont de très bonne qualité, dotés d'un élément de confort chauffage/climatisation en système réversible dans chaque pièce, au gré des utilisateurs, avec des volets roulants électriques pour toutes les fenêtres. 160 m² répartis en : 5 bureaux 1 salle de réunion, 1 pièce d'accueil et 1 local de convivialité et partagés avec le comité de Côte d'Or.

Les réunions de bureau se dérouleront toujours à Dijon. Les comités directeurs tourneront dans la mesure du possible sur le territoire.

L'inauguration officielle aura lieu en janvier avec la FFBB, les élus locaux, les partenaires officiels, et une journée porte-ouverte sera organisée pour les comités et les clubs.

Toutes les commissions devront se réunir au siège.

Un système d'audioconférence avec possibilité de 12 connections sera installé après appel d'offre.

L'installation des salariés est envisagée début décembre dans un bureau commun, il faut préparer les déménagements, en sachant que le local annexe de BESANCON reste en l'état avec une sous location au comité du Doubs.

Les techniciens, salariés et Présidents de commissions disposeront d'une clé du local.

Le trésorier Michel MARGUERY fait état du détail de l'investissement

L'emprunt contracté au Crédit Mutuel s'élève à 333 000 euros. 30 000 euros de fonds propres ont été investis.

Détail des dépenses :

- ✓ Achat 248 000 € + frais de notaires (24 000),
- ✓ Travaux restent dans le budget initial + 10 000 euros pour le matériel de bureaux etc... et déménagement inclus dans la totalité des frais. (Il est envisagé, pour le mobilier d'Autun inutile sur Dijon, une dotation aux clubs locaux intéressés).

L'ensemble de ses sommes correspondent au budget initial prévu. La signature sera effective fin octobre.

Déblocage du prêt fin novembre pour un début de remboursement du loyer de 1 676 euros mensuel début décembre, auquel il faudra ajouter les charges.

Le matériel de téléphonie, branchement des ordinateurs, imprimantes sera réalisé en collaboration avec 123 PC, et une l'installation ultérieure d'un standard téléphonique et vidéoprojecteur est prévue. La FFBB octroie à la Ligue la somme de 32 000 euros dans le cadre du FART.

Le Président Bernard DEPIERRE rappelle que ce dossier a été très lourd à gérer pour un résultat très satisfaisant.

CNDS et Région

Attribution de la somme de 19 000 euros au lieu de 43 000 euros.

Un bilan sera fait pour le CNDS et pour l'autre moitié de la région (32 000 euros)

Le Président Bernard DEPIERRE rencontrera le 07 novembre Mme MARTINEZ au Conseil Régional pour le versement d'une aide au financement des nouveaux locaux.

Partenariat

Le partenariat de PEUGEOT FC et la moitié de celui d' ISERBA ont été versés.

Pour l'aide aux véhicules des départements pas d'aide en 2018. Les demandes 2019 sont en cours il faudra voir si la région serait encore favorable pour participer aux aides aux comités.

Représentations

Plusieurs élus ont représenté la Ligue sur différentes manifestations dans les comités départementaux.

Un calendrier central des activités, réunions, manifestations et autres sera mis en place en collaboration avec Sylvie AUBRY.

AG Fédéral AVIGNON

Une très belle assemblée, très bien organisée où la Bourgogne Franche Comté était bien représentée.

Quatre bénévoles de notre région ont été médaillés d'Or : Laurence BERNER, Claudette CHOQUIN, Didier BERNARD et Didier MALIZEWSKI.

Un chèque pour l'attribution du Label citoyen 2 étoiles a été remis au club de l'ELAN CHALON.

Direction Jeunesse et Sports

Le Président Bernard DEPIERRE a rencontré le Directeur Régional de la Jeunesse et des Sports, sur l'avenir des CTS. Ceux-ci pourraient être progressivement intégrés dans les fédérations et les ligues.

La Direction régionale devrait attribuer une subvention supplémentaire de 5 000 euros, destinée à nos pôles.

CROS

La subvention passée de 43 000 euros à 19 000 euros en budget global, soit une perte budgétaire de 24000 euros est tout à fait inacceptable d'ou une relance auprès des partenaires.

Projet d'un 2^{ème} partenariat textile dans la Nièvre qui pourrait parrainer la caravane du basket ou encore la fête du mini basket.

Plaquette Ligue

Le Secrétaire général, Christian CUENOT, travaille actuellement sur une plaquette identique à celle du comité de Saône et Loire afin de situer l'ensemble des clubs de la ligue avec un plan, les coordonnées et un QR-CODE. Le devis pour la création s'élève à 350 euros et la fabrication en 500ex., 380 euros. C'est un outil indispensable pour tous.

Le Président Bernard DEPIERRE remercie le comité de Saône et Loire pour sa plaquette reçue ce jour.

Délégations

Le Bureau donne délégation aux commissions sportives et CRO pour statuer sur les situations d'urgences.

Démission

Silvy PASTEUR a démissionné pour des raisons personnelles. Le Président de la FFBB s'en est entretenu avec elle. Cette démission intervenant en début de mandat pose le problème de la représentation des membres de la Franche Comté (9).

Site Internet

Une évolution du site internet Bourgogne Franche Comté est en cours. Helen et Loïc sont chargés de ce dossier. Dans le même domaine, il est urgent de mettre en place un logo commun, actuellement à l'étude par une personne qui a déjà travaillé pour le comité de Côte d'Or. Le canevas en cours de réalisation sera présenté lors d'une réunion en novembre à Dijon avec la société pour être finalisé et modifié si nécessaire en direct. Gilles PRUDON et Laurent ARBAULT se joindront à l'équipe.

Basket 3.0

Alexandre LAUMET désormais salarié de la FFBB et détaché sur les régions BFC et AURA a débuté ses visites dans les comités. Le développement de ces compétitions permettra peut-être de compenser la perte d'une partie des licences et une plus vaste occupation des terrains.

Thierry BERTHEAU annonce le lancement d'un championnat 3X3 en novembre au comité de Saône et Loire, ainsi que l'étude en cours d'un éventuel partenariat avec les comités limitrophes, et insiste sur le fait que tous les comités doivent œuvrer dans ce sens, ceci étant une prérogative fédérale. Différentes actions sont en cours de mise en place dans tous les autres départements.

Jean Luc MARTIN annonce une action du club de la JDA qui a ciblé certaines catégories pour mettre en œuvre différentes actions : tournoi levé de rideau, entraînement en semaine etc....

2 – EFFECTIFS LICENCES

Les chiffres des statistiques licences du site fédéral licences OBE comprises

Globalement – 3.75 % pour la ligue et -1.87 % pour la FFBB. Il est néanmoins constaté une baisse des effectifs dans les 7 comités.

	2017/2018 au 25/10	2018/2019			différence	%	Licences OBE	Licences Contact Avenir
		M	F	TOTAL				
CD 21	3 227	2 194	942	3 136	-91	-2,82	0	13
CD 58	1 120	633	311	944	-176	-15,71	0	0
CD 71	4 171	2 464	1 599	4 063	-108	-2,59	1 455	7
CD 89	1 493	950	467	1 417	-76	-5,09	25	0
CD 25	1 282	920	355	1 275	-7	-0,55	0	0
CD 39	1 227	773	453	1 226	-1	-0,08	297	0
CD 70/90	1 453	952	436	1 388	-65	-4,47	25	0
Ligue	13 973	8 886	4 563	13 449	-524	-3,75	1 802	20
FFBB	455 428	288 628	158 286	446 914	-8 514	-1,87	147 941	8 606

3 – LES AUTOMNALES ANNEXE 1

Le responsable Jacky VERNOUD évoque le problème de mobilisation compte tenu de la date en période de vacances pendant un week-end sans compétition.

La saison dernière, compte tenu du nombre très faible de participants, cette manifestation destinée aux dirigeants avait été annulée.

Cette saison elle se déroulera sur une journée (samedi) au lieu de deux initialement prévues.

Programme de la journée 9H/12H 14H/18 :

- techniciens formation obligatoire 61 personnes inscrites au CQP 24 demandes ont été faites pour l'aide UNIFORMATION (tous les agréments ont été obtenus chaque formation pourra être remboursée).

- officiels 52 personnes

- dirigeants 11 inscrits (2 modules).

Stéphanie PIOGER représentante de la FFBB sera présente en fin d'après midi.

Un buffet est prévu ainsi que, pour ceux qui le souhaitent, ils pourront assister à la rencontre JDA DIJON ANTIBES

Remerciements à toute la commission pour l'organisation.

Après accord du bureau le tarif est fixé à 30 euros pour les dirigeants et maintient des deux modules.

Un cadeau sera offert aux intervenants bénévoles.

4 - TRESORERIE

Michel MARGUERY évoque les difficultés de navigation à vue après la bascule de la fusion des deux ligues, l'absorption par la Franche Comté, le paramétrage et la bascule des comptes, un retard a été pris dans les écritures. Un point plus précis sera effectué pour le prochain bureau après la saisie du budget.

Ultérieurement, une visite est prévue avec le service financier et comptable à la FFBB.

Une relance a été faite auprès de la FFBB pour connaître les conditions de possibilité d'accès au logiciel CEGID dans les comités.

Les feuilles de paies seront effectuées par le CROS pour les salariés Francs Comtois jusqu'au 31 décembre et l'APSALC pour les salariés Bourgogne.

Suite à la situation géographique du siège de la Ligue à Autun situé en zone ZRR un allègement de charge est appliqué. 6 500 euros vont être reversés sur les charges de cette année.

Michel MARGUERY demande que les dépenses soient effectuées avec une grande prudence tant que la comptabilité n'est pas totalement remise en place. Il regrette le manque d'investissement du cabinet Mazars dans la procédure de fusion.

Sylvie VALTAT demande si le mode facturation sera utilisé. La secrétaire a suivi la formation au Mans dans ce sens et la mise en place devrait se faire début d'année avec l'aide de la trésorière du CD 21 sur place.

A l'étude actuellement la mise en place de la comptabilité IRFBB et le traitement des écritures.

5 - JEUNES ET TECHNIQUE ANNEXE 2

Bilan des plateaux jeunes

Perspectives pour l'avenir avec synthèse et avis de la mise en place pour préparer l'avenir et décider en avril de la solution la mieux adaptée.

Frédéric PETITJEAN juge indispensable de désigner un arbitre par plateau.

Le Président Bernard DEPIERRE précise qu'un très gros travail de remplacement des officiels a été fait cette année par la CRO, seulement 8 matchs découverts à ce jour sur toutes les rencontres.

Il en ressort que la majorité des clubs demandent l'élargissement des poules jeunes à 10 équipes malgré un problème de dates.

Didier TAFFINEAU approuve le fait que d'autres comités soient favorables à cet élargissement.

Jean Luc MARTIN rappelle qu'il s'agit de l'élite et qu'il est nécessaire de relancer la dynamique afin d'arrêter d'appauvrir les départements.

Nicolas FAURE estime qu'il faut vérifier la pertinence de ce qui est avancé par les clubs afin de dresser un bilan et pouvoir adapter le règlement si besoin.

Jacky VERNOUD ajoute que les CTF proposent une solution intermédiaire avec l'organisation de championnats interdépartementaux.

Sylvie VALTAT trouve dommageable que des équipes aient été recalées pour absence de licences.

TIC U13

Les « Tournoi Inter-Comités » des U13 se dérouleront le :

- Samedi 03 novembre à : Auxerre. Organisateurs Comité de l'Yonne de Basket-Ball et le club du Stade Auxerrois
- Dimanche 04 novembre à Villers le Lac

Les deux CTS sont excusés retenus sur les U15 Elite

Délégués Ligue : Benjamin BUSTON (Auxerre) et Pierre Anthony QUINCY (Villers le Lac)

Une dotation de maillots joueurs entraîneurs arbitres est faite par la Ligue.

Challenge Benjamins

La phase régionale se déroulera Dimanche 17 mars (date limite pour les comités 28 février). Ce dossier sera suivi par Christophe PELLEGRINI. Trois joueurs et joueuses nés en 2006/2007 (aucun licencié né en 2008 ne pourra participer même en étant surclassé) de chaque département seront sélectionnés.

Un appel à candidature sera fait aux clubs pour l'organisation. Un lieu central serait apprécié.

Une candidature reçue à ce jour du club de DOLE (39).

Les finales nationales sont prévues vendredi 10 et samedi 11 mai.

Clubs porteurs pôle U15

Une remise officielle de bons d'achat pour les clubs supports d'une équipe U15 composée des jeunes des pôles espoirs, aura lieu au siège de la Ligue à DIJON.

Statut de l'entraîneur

Jean Luc MARTIN a été alerté par plusieurs clubs qu'ils n'avaient pas eu connaissance des statuts.

Un courrier a été adressé à la FFBB pour une dérogation sur deux ans et devra être transmis à M.CONTENSOUX.

Pôle

Le cas pôle de Monia BENHAMOU de CHENOVE est en voie de résolution. La FFBB décide de la libérer de tout engagement sous réserve du versement de la somme de 2000 euros.

6- SPORTIVE ANNEXE 3

Jean Louis LAMOTTE fait part du problème concernant le remplacement de Silvy PASTEUR, démissionnaire. Quelques problèmes de communication subsistent avec la commission discipline concernant des informations sur les suspensions, tardives ou non transmises

Le Président Bernard DEPIERRE confirme que les commissions doivent passer par le secrétariat général, même si la commission discipline est indépendante de ses décisions. Il ajoute que le Président de la commission sportive est l'unique responsable de toutes les décisions sportives qui a délégation totale. Il demande à Jean- Louis LAMOTTE de faire fonctionner sa commission dans ce sens.

Adeline THERARUZ demande à ce que la situation soit clarifiée.

Notifications pénalités adoptées

RF2 (CSL DIJONNAIS 3)

- **Attendu que par mail en date du 14 septembre 2018 vous avez déclaré forfait général en RF2**

Par ce motif, le bureau de la Ligue du 25 octobre 2018 décide:

FORFAIT GENERAL du CSL DIJONNAIS 3 en RF2

L'amende prévue de 200 €devra être réglée sous 8 jours par CSL DIJONNAIS

Match PNM n° 4 en date du 22 septembre 2018 opposant US SAN REMOISE SAINT REMY à JS MARZY

Lors du contrôle de la feuille de marque de la rencontre US SAN REMOISE SAINT REMY – JS MARZY en date du 22 septembre 2018 la commission sportive seniors a constaté :

- **Que le joueur VE Andréa (VT 930741) JC2 a participé à la rencontre de PNM n° 4 en date du 22 septembre 2018 opposant US SAN REMOISE SAINT REMY à JS MARZY alors que sa licence C2 ne lui permettait pas,**

Considérant que votre club n'a pas respecté cette règle en faisant participer à la rencontre le joueur VE Andréa disposant d' une licence C2 ;

Par ce motif, et conformément à l'article 3 des règlements généraux de la Ligue de Bourgogne Franche Comté (types de licences autorisées) le bureau régional du 25 octobre décide :

MATCH PERDU PAR PENALITE pour l'US SAN REMOISE SAINT REMY 1 sur la rencontre n° 4 de PNM JS MARZY BASKET : 2pts, US SAINT REMY 1 : 0 pt Score de la rencontre 0 à 0

US MONETEAU - CHALON BC en date du 15 octobre 2018

Lors du contrôle de la feuille de marque de la rencontre US MONETEAU - CHALON BC en date du 15 octobre 2018 la commission sportive seniors a constaté :

- **Que le CHALON BC a fait jouer 3 licences C1 (BENCE M licence n° VT 801124, LAOUT licence n° VT 020222, Léo M licence n° VT n° 930746) et une licence T (COMMUN M licence n° BC 019848) ;**

Considérant que les Règlements Généraux de la Ligue de Bourgogne Franche Comté n'autorisent que 3 C1 ou t ;

Considérant que votre club n'a pas respecté cette règle en faisant participer à la rencontre 4 joueuses disposant d' une licence licences C1 ou T ;

Par ce motif, et conformément à l'article 3 des règlements généraux de la Ligue de Bourgogne Franche Comté (types de licences autorisées) la commission sportive seniors décide :

MATCH PERDU PAR PENALITE pour le CHALON BC 2 sur la rencontre n° 193 de PNF Bourgogne US MONETEAU : 2pts, CHALON BC 2 : 0 pt Score de la rencontre 0 à 0

Jacky VERNOUD demande à la commission sportive et au secrétariat qu'un point soit fait au niveau des chartes d'engagements de pré nationale garçons et filles suite à des remarques de clubs.

7 - CRO

Point fait par Benjamin SOUSSIA au Président Bernard DEPIERRE qui fait part du manque d'OTM sur les championnats lorsque les clubs reçoivent en même temps. Dans l'ensemble pas de problèmes majeurs. Un seul arbitre n'a pas été renouvelé.

8 – DISCIPLINE

3 dossiers de discipline sont en cours et seront instruits dès que les nouveaux locaux seront disponibles.

1 dossier de la saison dernière doit être en cours

Proposition de validation de la liste des 18 membres de la commission. Ces membres ne seront pas convoqués ensemble mais selon leurs disponibilités afin de pouvoir instruire chaque dossier sans problème de quorum. Les dates de qualifications des membres devront être vérifiées.

Un chargé d'instruction Jean-Marie BOULAY avec proposition de mettre les secrétaires administratives comme chargé d'instruction pour les dossiers simples.

Le suivi sera assuré par Jean-Marie JACOTOT.

Les personnes validées ne peuvent pas être démissionnées avant 2020.

La date de qualification FBI est la date officielle de qualification.

Les membres non licenciés ne pourront intégrer la commission que s'ils prennent une licence. La liste est donc validée sous cette réserve.

9 – COMMISSION EVENEMENTIELLE

Suite à la dernière réunion Corinne POITOUT a fait un point sur les différentes actions et annonces.

Jean Luc MARTIN demande que l'appel de candidature soit lancé pour l'organisation du rassemblement mini le plus tôt possible pour annoncer l'évènement très rapidement. Auparavant il faudra définir les différents points de l'organisation de la manifestation.

Frédéric PETITJEAN précise qu'il serait souhaitable et intéressant, en fonction des possibilités, de regrouper et uniformiser le rassemblement sur un seul site Bourgogne Franche Comté.

Compte tenu des installations disponibles, le Président Bernard DEPIERRE suggère de séparer éventuellement les catégories. Il faut prévoir une réunion élargie sur le sujet.

Pierre Anthony QUINCY ajoute qu'en cas de séparation des U9/U11, il serait judicieux de fixer une date différente.

Christophe PELLEGRINI craint une diminution de la participation dans les comités départementaux si une manifestation régionale existe. Une concertation serait souhaitable.

Thierry BERTHEAU indique que le comité de la Loire arrive à réunir de 1000 enfants sur un même site.

10 – JURIDIQUE ANNEXE 4

Statuts et règlements

Jacky VERNOUD demande au secrétariat le résultat de la consultation électronique des membres du comité directeur pour entériner et envoyer à tous les clubs. Faire un bilan de la synthèse des retours pour envoi rapide aux clubs.

Confirmation des délégations des commissions :

Jacky VERNOUD rappelle que certaines délégations sont automatiques (sportive, CRO, techniciens) que le bureau peut en ajouter ou en retirer s'il le souhaite.

Création de la commission des Présidents

Jacky VERNOUD demande que la Commission des Présidents, commission statutaire composée des Présidents : de la Ligue et de chaque comité soit créée.

Bernard DEPIERRE précise que celle-ci est existante depuis 6 ans sous la dénomination conférence des Présidents. Son intitulé sera donc changé afin de respecter le règlement.

Il ajoute que les responsables et Présidents des commissions compétentes seront invités à participer aux réunions si nécessaire.

Vice-président

Jacques SIMON non élu à la ligue, ne peut-être vice Président.

Thierry BERTHEAU questionne le bureau sur la régularité du poste d'Alexandre LAUMET salarié FFBB et élu du comité de Saône et Loire et de la Ligue. Jacky VERNOUD confirme que l'instance étant différente, il n'existe aucune opposition à cette situation.

11 - DIVERS

- Le Président rappelle qu'une aide financière fédérale sera attribuée à la Ligue en cas d'embauche d'un Directeur et/ou d'un CTO (obligation et nécessité).
 - Pierre-Anthony QUINCY soulève la question de la sanction en cas d'absence d'opérateur et propose l'application des sanctions suivantes :
 - Consignation de l'absence des 24" par les arbitres dans la partie "réserve de la feuille de match",
 - 1ere fois, demande d'explications au club fautif et rappel au règlement de la part de la commission sportive,
 - 2ème fois et suivantes, demande d'explications au club fautif et si les explications font état que le club n'a pas mis en oeuvre tous les moyens nécessaires pour régler le problème demande de saisine de la commission de discipline par Président ou SG afin de statuer sur les éventuelles sanctions à prendre ou non.
- Il demande de désigner un chef de pôle sur une mission transversale pour la mise en place de l'organisation des futurs championnats seniors pendant un le mandat de deux ans sur le recrutement d'arbitre le soutien des CDO.
Ces propositions sont validées.
- Paul-Miguel REGNIER demande si le ALL STAR GAME est maintenu. Le Bureau émet un avis favorable pour un ALL STAR commun (voir garçon et filles, Nord/Sud).
 - Frédéric PETITJEAN souhaite qu'une information régulière soit faite aux clubs sur tous ces sujets.
 - Pierre Anthony QUINCY propose de créer un référentiel échéancier par quinzaine des actions et décisions de chaque commission.

PROCHAINE RÉUNION BUREAU JEUDI 22 NOVEMBRE DIJON

Le Président,
Bernard DEPIERRE.



Le Secrétaire Général,
Christian CUENOT.



Pj : Annexes 1 à 4

ANNEXE 1

COMMISSION DES DIRIGEANTS

Après 3 réunions de la Commission les 4 et 24 septembre et 16 octobre, l'organisation des Automnales pour les dirigeants a été finalisée.

Une seule journée au CRISD de Dijon, le samedi 27 octobre :

9h : Accueil commun par Bernard DEPIERRE, président Ligue, avec les stagiaires CQP (formation diplômante) et officiels (formation validante) et les dirigeants inscrits sur les modules.

Modules dirigeants, seuls deux ont été retenus pour répondre au nombre d'inscrits.

Module 1 : Rémunération et défraiement

10h Autre financement que subvention, mécénat,... par Mr CHIRON, CFA du sport

11h dispositif URSSAF relatif à la rémunération par Mr BANKOLE, de l'URSSAF

14h fonction employeur, contrats en alternance et autres... par Mr PAROT, CFA du sport

15h30 responsabilité des dirigeants par Mme GROSJEAN, avocate

Module 2 : Vers le club 3.0, par Mr LAUMET, salarié FFBB

10h et 14h : comment intégrer le 3x3, le basket santé (par Sylvie VALTAT et Déborah) et les autres pratiques non compétitives

Focus à 17h30 : comment organiser un championnat 3x3, (ouvert à toute personne sur le site)

Apéritif/lunch à 18h30

Match au Palais des sports à 20h JDA/Antibes.

A ce jour, 6 personnes sont inscrites sur chaque module. On peut ajouter les personnes de l'organisation, Corinne POITOUT, Christiane COMMAILLE, Sylvie VALTAT et moi-même, ainsi que Didier TAFFINEAU, Christian CUENOT, avec Loïc BEAUVOIR, salarié de la Ligue et référent pour tout ce qui concerne la formation, et Jacky VERNOUD responsable du pôle formation IRFBB.

Le module 3, FFBB citoyen, passez du concept au concret, retenu seulement par 2 personnes, n'a pu être retenu et les 2 formateurs de la FFBB ont été informés de cette situation.

Le repas de midi est assuré au CRISD en cafétéria. Des nuitées peuvent aussi être proposées avec un supplément de 20€, la somme de 50€ ayant été fixée pour l'ensemble de la journée, pour les interventions de la formation, la restauration et le match du soir.

On ne peut que remercier Loïc, notre salarié, qui a coordonné l'ensemble des avis échangés lors des réunions, mais aussi lors des consultations par mail, pour être au plus près des besoins mais aussi des coûts de l'opération Automnales... La communication s'est faite par mail par la Commission du même nom, par Corinne POITOUT, auprès des comités, des clubs et de leurs dirigeants, et des membres de la Ligue. Bernard DEPIERRE, par mail, a rappelé l'importance de cette formation pour les dirigeants.

Je voudrais aussi remercier le petit groupe de travail de ces 3 réunions et leur engagement afin de faire vivre cette année les premières Automnales en Bourgogne Franche Comté au mieux.

Christine CUENOT, présidente commission dirigeants.

ANNEXE 2

COMMISSION TECHNIQUE 26 SEPTEMBRE à DOLE

Présents : DEPIERRE Bernard, VERNOUX Jacky, TAFFINEAU Didier, BERTHEAU Thierry, PELZ-FERRY Mathieu, PETITJEAN Frédéric, MARTIN Jean Luc, CUENOT Christian, FAURE Nicolas, REGNIER Paul Miguel, PETIOT Éric et VALTAT Sylvie

Excusés : JACOB Sylvie, PASTEUR Silvy, MEUNIER Christian, PEDRON Francis, PELLIGRINI Christophe, THERAROS Adeline et SIMON Jacques

Absents :

1. ORGANIGRAMME DE LA CRJT

Président : MARTIN Jean Luc

Vices – Présidents : PELZ-FERRY Mathieu et VALTAT Sylvie

Pôles – Personnes Ressources : BERTHEAU Thierry et PETIOT Éric pour le pôle Bourgogne et JACOB Sylvie pour le pôle Franche-Comté

IRFBB et Formation de cadres : VERNOUD Jacky et FAURE Nicolas (Directeur Technique de la Ligue)

Sélections : BENUCCI Frédéric, LAURE Willem, PEDRON Francis

Statut de l'entraîneur : VALTAT Sylvie, FAURE Nicolas et LAMOTTE Jean Louis

Membres : VERNOUD Jacky – CD21, ARBAUL Laurent – CD25, PETITJEAN Frédéric – CD39, THERAROS Adeline – CD58, BERTHEAU Thierry – CD71, SIMON Jacques - CD70/90, TAFFINEAU Didier – CD89, PASTEUR Silvy, JACOB Sylvie, MEUNIER Christian

2. STATUT DE L'ENTRAINEUR

Un projet de statut doit être corrigé et validé par la CRJT. Il sera adressé au Directeur Technique National, Alain CONTENSOUX, pour approbation. En attendant le retour de ce projet, c'est le statut national qui s'applique.

3. RETOUR SUR L'ETR

• PRESENTATION DES NOUVEAUX MEMBRES

Les nouveaux arrivants se présentent : le CTF du 25, Raphael PASCAULT, le nouveau CTF de ligue Paul Miguel REGNIER et l'entraîneur des U15 M de la JDA, David ESA.

• PREMIERS RETOURS SUR LES QUALIFICATIONS AUX CHAMPIONNATS REGIONAUX JEUNES

Plusieurs problèmes :

❶ Le cas de Chenôve en U15F (qui s'est présenté au plateau 1 sans licence), ce qui a qualifié Fontaine (alors que le score était de 74-22...). Résultat : un second plateau où Chenôve se retrouve avec CBC et Monéteau sur le même site... 3 équipes de niveau régional dont 1 risque de passer à la trappe.

A noter que certains départements n'ont pas les effectifs pour proposer des championnats viables.

❷ RP propose que l'ETR réfléchisse à une organisation différente du Basket féminin jeunes, sous la forme d'une régionalisation complète des championnats. Une conception sera proposée à la prochaine ETR afin de ne pas laisser des équipes sur le bord de la route. Ci-dessous une vue d'ensemble des équipes engagées dans les différents championnats départementaux.

Filles	CD21	CD71	CD89	CD58	CD70/90	CD25	CD39	TOTAL
U13	8	12	4	4	?	3	5	40
U15	5	15	4	3	?	4	5	36
U18	5	10	4	0	?	2	3	24
U20	0	1	0	0	?	0	0	1

Les présidents des Comités Départementaux doivent donner leur aval avant que l'ETR ne commence à travailler.

Aucune décision ne sera prise sans l'accord des clubs

L'idée serait de proposer un second niveau (Excellence pour le TOP 8, Développement pour les autres). Ceci serait couplé avec un système de qualification plus long que celui proposé actuellement. A noter qu'en Franche-Comté, les championnats départementaux sont régionalisés depuis longtemps.

③ Arbitrage : certains plateaux n'ont pas été couverts du tout (Saint-Apollinaire – CSLD). Sébastien LEGROS déplore que certaines consignes des arbitres aient été erronées, par rapport aux sur classements. Rémi PIEPENBRIENG s'étonne que certains arbitres soient convoqués et aient pour consigne de ne pas officier....

④ Règlement : l'ETR propose les modifications suivantes :

Pour les matchs en 2 x 12', passage à 4 fautes et 2 TM en seconde mi-temps.

En championnat U13, interdiction de toute forme de zone / zone-press. Les écrans sont déconseillés.

En championnat U15, interdiction de toute forme de zone / zone-press.

• FORMULE TIC Bourgogne et Franche Comté

Les TIC secteur se tiendront le 03 novembre à AUXERRE pour la BOURGOGNE et à MORTEAU pour la FRANCHE-COMTE. Sébastien LEGROS proposera une formule pour le retour du TIC sur une seule journée aux CTF Bourguignons et à leurs présidents. La Franche-Comté a une organisation déjà rodée.

Les CTF s'engagent à fournir en amont de la compétition un trombinoscope de leur équipe aux autres CTF et CTS afin de faciliter la détection (état civil – taille – date de naissance – photos – coordonnées des représentants légaux).

Quid des arbitres et des OTM ? Qui désigne ? CRO ? CDO ?

Proposition de la CRJT : des arbitres seront désignés par la CRO (4 pour la Bourgogne, 2 pour la Franche-Comté) et officieront sur la 1^{ère} rencontre (2 en Bourgogne, dans 2 salles). Chaque Comité fournira 1 arbitre par équipe, ils seront supervisés par les arbitres régionaux désignés.

Pour les OTM, le club organisateur se chargera de l'organisation. Chaque Comité fournira 1 OTM.

Les repas ? Qui paye quoi pour qui ?

Proposition de la CRJT : chaque Comité devra fournir la liste des joueurs et des coachs, ainsi que des arbitres et OTM, 15 jours avant.

Les repas des officiels seront pris en charge par la Ligue, à hauteur de 12€ maximum par personne.

Une pré-liste de 15 à 20 joueurs par secteur sera établi à l'issu de chaque TIC. Cette liste sera affinée au TDE pour ramener à un groupe de 15 G et 15 F pour le CIC Bourgogne et Franche-Comté.

A l'avenir il faudra éviter de faire les 2 TIC aux mêmes dates afin que le CTS, responsable de la formation du joueur, puisse assister aux 2 manifestations.

• MISSIONS CTS ET CTF DE LIGUE EN FONCTION DES NOUVELLES DIRECTIVES ET DES EVOLUTIONS DE STATUT

À la suite de la réunion du vendredi 14/09 et au passage à temps partiel (50%) de Nicolas FAURE, la DTBN a réalisé sous CTSWEB une proposition de lettre de mission pour N. FAURE et F. PEDRON sur la base des échanges. Celle-ci leur a été soumise électroniquement pour validation et éventuels ajustements à prévoir.

Pour résumer :

N. FAURE est nommé directeur technique de la ligue et a donc la charge de la coordination générale et la direction technique de la ligue, de l'IRFFBB et toute la gestion du CQP, du recyclage des entraîneurs de CDF et régions jeunes (via les soirées techniques). Nicolas FAURE conserve la responsabilité purement administrative du pôle de DIJON et une présence sur une journée hebdomadaire à DIJON.

F. PEDRON a la charge du pôle de BESANCON et de toute la formation du joueur (sélections de U13 à U15).

• LA FORMATION DE CADRES (CD ET LIGUE) 2018/2019

Nicolas FAURE fait le tour des CTF pour savoir ce qui est prévu dans les départements pour cette saison

pour les formations A/I.

Pour le 25 et le 58, la campagne des inscriptions est lancée. En attente de réponses.

Le 39 fonctionne sans formation en présentiel. Le CTF assure un tutorat.

21, 89 et 71 respectent les directives fédérales sur la mise en œuvre des 2 premiers niveaux de la formation initiale.

Pour la LBFC, la brochure CQP est diffusée. Les premières réponses sont revenues. Quid du DATADOCK, qui est la première étape de la procédure de reconnaissance de la ligue comme organisme de formation. Si la réponse, attendue ces jours-ci, venait à être défavorable, il faudrait prévenir les clubs que le financement des formations de leurs salariés ne pourra pas être pris en charge par les OPCA.

Le WE P3M1 initialement prévu les 3 et 4 novembre prochains devrait être différé aux 22 et 23 décembre 2018.

- RECYCLAGE DES ENTRAINEURS DE CDF

Nicolas FAURE détaille les modalités de recyclage des entraîneurs de CDF de la BFC.

Rappel : Nous avons reçu de la FFBB en date du 12 mai 2017 une note d'information concernant l'organisation des revalidations des entraîneurs de CDF à compter de la saison 2017/2018.

Le comité directeur de la FFBB a validé la modification des WEPS – jusqu'alors organisés sur un format de zone – au profit d'une offre de formation continue organisée par les ligues régionales.

La ligue récupère donc la gestion du recyclage des entraîneurs des équipes de NM3, NF3 et NF2 évoluant en Bourgogne - Franche-Comté. Cette initiative ne peut que renforcer les liens entre la ligue et les clubs de CDF.

Pour les 15 entraîneurs de CDF séniors, la préconisation du volume de formation reste de 14h00.

Plutôt que de mobiliser les entraîneurs tout un WE complet (pour avoir vécu de nombreux WEPS des 2 côtés de la barrière, je sais que ce n'est pas forcément un moment très attendu J), j'ai proposé à chacun **un parcours individualisé** avec une approche modulaire pour tout le monde (plusieurs séances courtes sous différentes formes).

Celle-ci pourra comprendre :

- Des présence(s) ou interventions aux soirées techniques dans son comité, ou d'un comité voisin (2 soirées seront organisées par chaque CD au cours de la saison). L'entraîneur devra assister à 2 de ces soirées techniques ou être intervenant dans 1
- Le tutorat d'un stagiaire P3 dans le cadre de son alternance (s'il y en a un sur son territoire)
- Une intervention sur la formation de cadres dans le cadre du CQP. Les formations auront lieu à Dijon – Besançon ou Chalon sur Saône.
- Une autre action ponctuelle à définir (suivi d'une sélection, action de développement...)

Chaque entraîneur sera intégré d'office à l'ETR et recevra une invitation pour les 2 réunions annuelles (sa présence ne sera pas obligatoire).

Après contact le CTS établira une projection de ce que pourrait être le parcours de chacun. N. FAURE tiendra le décompte qui devra avoisiner les 14 heures, et transmettra à la DTBN un avis favorable ou défavorable en temps voulu.

La présence à une soirée technique sera comptée 2H

Une intervention dans une soirée technique de CD sera comptée 6h et les FD seront pris en charge par le CD organisateur

Le tutorat d'un stagiaire P3 sera compté 7h30 (3 visites annuels sur site)

Une intervention dans le cadre du CQP sera comptée 6h et les FD seront pris en charge par la ligue

Le décompte horaire pour les autres actions est à discuter au coup par coup

- POLE BOURGOGNE ET FRANCHE COMTÉ - LES CLUBS PORTEURS – BILAN RENTREE

EP et FP font le bilan de la rentrée des 2 pôles. Ils le referont lors de la CRJT du 26 septembre. Les entraîneurs des 4 équipes U15 détaillent les modalités de collaboration avec les clubs porteurs.

Pour le Pôle de Bourgogne, il y a eu un temps d'adaptation lors du changement de lieu. Dans l'ensemble, le suivi scolaire et les relations avec le collège sont très bons.

Les clubs porteurs participent à un grand nombre de séances d'entraînement ce qui permet de proposer plus de travail individuel.

Un entraînement a été ajouté le lundi, avec présence du psychologue et travail vidéo, ce qui permet de libérer les jeunes le vendredi.

Quelques soucis avec les parents en début de saison, une réunion est prévue avant le match contre Reims.

Pour le Pôle de Franche Comté, l'organisation des classes et l'emploi du temps avaient été négocié en fin de saison dernière et ont été respectés, ce qui permet de gagner en volume d'entraînement.

Les relations avec le collège sont très cordiales, la nouvelle équipe s'est montrée attentive et volontaire pour continuer et améliorer le fonctionnement actuel.

L'arrivée de Paul Miguel, dans l'encadrement, devrait faciliter le fonctionnement et permettre de travailler qualitativement.

Les problèmes rencontrés sont le manque d'horaires aménagés et la salle sans tracé.

Jean Luc Martin doit rencontrer le principal du collège

- **STATUT DE L'ENTRAINEUR SENIORS ET JEUNES**

L'ETR lit attentivement la proposition faite par Sylvie VALTAT et propose des modifications.

- **SELECTIONS : PLANNING PREVISIONNEL CRJT, ENCADREMENTS, MISE EN PLACE DE LA FILIERE U13 (RELATION LIGUE ET CD), U14, U15**

NF détaille ses informations sur l'organisation de la filière U13 et sur la présence ou non des CTF. Nous attendons la prise de position de la FFBB.

TIC U13 : on maintient par secteur, tout le monde est d'accord.

TIC U13 : journée sèche en FC et en B. 3 novembre 2018.

Aucune action entre ligue entre TIC et TDE.

CIC secteur B et FC du 16 au 18 février (15 G et 15F)

CIC BFC du 28 février au 02 mars (Abdel ILMAN + Christophe LAGOUTTE+ Fabien VATERLAUS + un cadre à trouver)

CIS Zone est du 15 au 17 avril (même équipe)

TIZ U13 du 30 mai au 02 juin (même équipe)

U14 :

Responsable de la catégorie : Willem LAURE

Staffs bourguignons

Garçons : Earvin SCHNEIDER + Alexandre SEGUIN-MILLER

Filles : Patrick MARCILLY + Sébastien LEGROS

Staffs francs-comtois

Garçons : Paul MIGUEL + assistant

Filles : Christophe PELLEGRINI + assistant

Pour la Bourgogne :

25 au 27 février : CIC U14

24 et 25 avril : préparation TIS à Dijon ou Macon

26 au 28 avril : TIS à Dijon ou Macon

Pour la FC :

Préparation du 23 au 25 avril

26 au 28 avril : TIS à Dijon ou Macon

U15 :

Responsable de la catégorie : Francis PEDRON

Staffs BFC

Garçons : Paul Miguel REGNIER + Earvin SCHNEIDER
Filles : Éric PETIOT + Christophe PELLEGRINI

29 au 31 octobre : préparation TIL U15
22 au 24 février : préparation TIL U15
17 et 18 avril : préparation TIL U15 à Voiron
Compétition U15 en AURA : 19 au 21 avril

Les staffs souhaitent faire la préparation du tournoi final sur le lieu du tournoi (17 et 18 avril à Voiron). La proposition a été validée au dernier CD de ligue. F. PEDRON prendra contact avec les organisateurs pour réserver le site.

4. QUESTIONS DIVERSES

Bernard DEPIERRE communique les avancées des travaux du siège de Dijon. Les parois sont posées, les peintures faites, le sol est en cours, les travaux ont pris un peu d'avance. L'emménagement pourrait se faire le 1^{er} novembre.

Une inauguration sera programmée avec Jean Pierre SIUTAT, nos Partenaires, et les Elus

Fin de séance à 21h42

Secrétaire de séance
VALTAT Sylvie

Président de la CRJT
MARTIN Jean Luc

CR de l'ETR du mercredi 26 septembre 2018 – 10H00 **Maison du Basket, 8 rue de Trépillot 25000 BESANCON**

Présents : Nicolas FAURE (CTS), Francis PEDRON (CTS), Christophe PELLEGRINI, Fabien VATERLAUS, Eric PETIOT, Earvin SCHNEIDER, Alexandre CARRADORE, Rémi PIEPENBRING, Christophe LAGOUTTE, Raphael PASCAULT, Patrick MARCILLY, Abdel ILMANE, Sébastien LEGROS, Paul Miguel REGNIER, Willem LAURE et David ESA.

Excusé : Georges BEYROUTY

PRESENTATION DES NOUVEAUX MEMBRES

Les nouveaux arrivants se présentent : le CTF du 25, Raphael PASCAULT le nouveau CTF de ligue Paul Miguel REGNIER et l'entraîneur des U15 M de la JDA, David Esa.

PREMIERS RETOURS SUR LES QUALIFICATIONS AUX CHAMPIONNATS REGIONAUX JEUNES

Plusieurs problèmes :

❶ Le cas de Chenôve en U15F (qui s'est présenté au plateau 1 sans licence), ce qui a qualifié Fontaine (alors que le score était de 74-22...). Résultat : un second plateau où Chenôve se retrouve avec CBC et Monéteau sur le même site... 3 équipes de niveau régional dont 1 risque de passer à la trappe.

A noter que certains départements n'ont pas les effectifs pour proposer des championnats viables.

❷ RP propose que l'ETR réfléchisse à une organisation différente du BB féminin jeunes, sous la forme d'une régionalisation complète des championnats. Une conception sera proposée à la prochaine ETR afin de ne pas laisser des équipes sur le bord de la route. Ci-dessous une vue d'ensemble des équipes engagées dans les différents championnats départementaux.

Filles	21	71	89	58	70/90	25	39	TOTAL
U13	8	12	4	4	?	3	5	40
U15	5	15	4	3	?	4	5	36
U18	5	10	4	0	?	2	3	24
U20	0	1	0	0	?	0	0	1

Les présidents de CD doivent donner leur aval avant que l'ETR ne commence à travailler.

L'idée serait de proposer un second niveau (Excellence pour le TOP 8, Développement pour les autres). Ceci serait couplé avec un système de qualification plus long que celui proposé actuellement. A noter qu'en FC, les

championnats départementaux sont régionalisés depuis longtemps.

③ Arbitrage : certains plateaux n'ont pas été couverts du tout (Saint-Apollinaire – CSLD). SL déplore que certaines consignes des arbitres étaient erronées, par rapport aux sur classements. RP s'étonne que certains arbitres soient convoqués et aient pour consigne de ne pas officier....

④ Règlement : l'ETR propose les modifications suivantes :

Pour les matchs en 2 x 12', passage à 4 fautes et 2 TM en seconde mi-temps.

En championnat U13, interdiction de toute forme de zone / zone-press. Les écrans sont déconseillés.

En championnat U15, interdiction de toute forme de zone / zone-press.

FORMULE TIC B + FC

Les TIC secteur se tiendront le 03 novembre à AUXERRE pour la B et à MORTEAU pour la FC. SL proposera une formule pour le retour du TIC sur une seule journée aux CTF bourguignons et à leurs présidents. La FC a une organisation déjà rodée.

Les CTF s'engagent à fournir en amont de la compétition un trombinoscope de leur équipe aux autres CTF et CTS afin de faciliter la détection (état civil – taille – date de naissance – photos – coordonnées des représentants légaux).

Quid des arbitres et des OTM ? Qui désigne ? CRO ? CDO ?

Les repas ? Qui paye quoi pour qui ?

Une pré-liste de 15 à 20 joueurs par secteur sera établi à l'issu de chaque TIC. Cette liste sera affinée au TDE pour ramener à un groupe de 15 G et 15 F pour le CIC B +FC.

A l'avenir il faudra éviter de faire les 2 TIC aux mêmes dates afin que le CTS responsable de la formation du joueur puisse assister aux 2.

MISSIONS CTS ET CTF DE LIGUE EN FONCTION DES NOUVELLES DIRECTIVES ET DES EVOLUTIONS DE STATUT

Suite à la réunion du vendredi 14/09 et au passage à mi-temps de N.FAURE, la DTBN a réalisé sous CTSWEB une proposition de lettre de mission pour N.FAURE et F.PEDRON sur la base des échanges. Celle-ci leur a été soumise électroniquement pour validation et éventuels ajustements à prévoir.

Pour résumer :

N. FAURE est nommé directeur technique de la ligue et est donc en charge de la coordination générale et la direction technique de la ligue, de l'IRFFBB et toute la gestion du CQP, du recyclage des entraîneurs de CDF et régions jeunes (via les soirées techniques). NF conserve la responsabilité purement administrative du pôle de DIJON et une présence sur une journée hebdomadaire à DIJON.

F. PEDRON est en charge du pôle de BESANCON et de toute la formation du joueur (sélections de U13 à U15).

LA FORMATION DE CADRES (CD ET LIGUE) 2018/2019

NF fait le tour des CTF pour savoir ce qui est prévu dans les départements pour cette saison pour les formations A/I.

Pour le 25 et le 58, la campagne des inscriptions est lancée. En attente de réponses.

Le 39 fonctionne sans formation en présentiel. Le CTF assure un tutorat.

21, 89 et 71 respectent les directives fédérales sur la mise en œuvre des 2 premiers niveaux de la formation initiale.

Pour la LBFC, la brochure CQP est diffusée. Les premières réponses sont revenues. Quid du DATADOCK, qui est la première étape de la procédure de reconnaissance de la ligue comme organisme de formation. Si la réponse, attendue ces jours-ci, venait à être défavorable, il faudrait prévenir les clubs que le financement des formations de leurs salariés ne pourra pas être pris en charge par les OPCA.

Le WE P3M1 initialement prévu les 3 et 4 novembre prochains devrait être différé aux 22 et 23 décembre 2018.

RECYCLAGE DES ENTRAINEURS DE CDF

NF détaille les modalités de recyclage des entraîneurs de CDF de la BFC.

Rappel : Nous avons reçu de la FFBB en date du 12 mai 2017 une note d'information concernant l'organisation des revalidations des entraîneurs de CDF à compter de la saison 2017/2018.

Le comité directeur de la FFBB a validé la modification des WEPS – jusqu'alors organisés sur un format de zone – au profit d'une offre de formation continue organisée par les ligues régionales.

La ligue récupère donc la gestion du recyclage des les entraîneurs des équipes de NM3, NF3 et NF2 évoluant en Bourgogne - Franche-Comté. Cette initiative ne peut que renforcer les liens entre la ligue et les clubs de CDF.

Pour les 15 entraîneurs de CDF séniors, la préconisation du volume de formation reste de 14h00.

Plutôt que de mobiliser les entraîneurs tout un WE complet (pour avoir vécu de nombreux WEPS des 2 cotés de la barrière, je sais que ce n'est pas forcément un moment très attendu ☐), j'ai proposé à chacun **un parcours individualisé** avec une approche modulaire pour tout le monde (plusieurs séances courtes sous différentes formes).

Celle-ci pourra comprendre :

- Des présence(s) ou interventions aux soirées techniques dans son comité, ou d'un comité voisin (2 soirées seront organisées par chaque CD au cours de la saison). L'entraîneur devra assister à 2 de ces soirées techniques ou être intervenant dans 1
- Le tutorat d'un stagiaire P3 dans le cadre de son alternance (si il y en a un sur son territoire)
- Une intervention sur la formation de cadres dans le cadre du CQP. Les formations auront lieu à Dijon – Besançon ou Chalon sur Saône.
- Une autre action ponctuelle à définir (suivi d'une sélection, action de développement...)

Chaque entraîneur sera intégré d'office à l'ETR et recevra une invitation pour les 2 réunions annuelles (sa présence ne sera pas obligatoire).

Après contact le CTS établira une projection de ce que pourrait être le parcours de chacun. N. FAURE tiendra le décompte qui devra avoisiner les 14 heures, et transmettra à la DTBN un avis favorable ou défavorable en temps voulu.

La présence à une soirée technique sera comptée 2H

Une intervention dans une soirée technique de CD sera comptée 6h et les FD seront pris en charge par le CD organisateur

Le tutorat d'un stagiaire P3 sera compté 7h30 (3 visites annuels sur site)

Une intervention dans le cadre du CQP sera comptée 6h et les FD seront pris en charge par la ligue

Le décompte horaire pour les autres actions est à discuter au coup par coup

POLE BOURGOGNE ET FRANCHE COMTÉ - LES CLUBS PORTEURS – BILAN RENTREE

EP et FP font le bilan de la rentrée des 2 pôles. Ils le referont lors de la CRJT du 26 septembre. Les entraîneurs des 4 équipes U15 détaillent les modalités de collaboration avec les clubs porteurs.

STATUT DE L'ENTRAINEUR SENIORS ET JEUNES

L'ETR lit attentivement la proposition faite par Sylvie VALTAT et propose des modifications.

SELECTIONS : PLANNING PREVISIONNEL CRJT, ENCADREMENTS,
MISE EN PLACE DE LA FILIERE U13 (RELATION LIGUE ET CD), U14, U15

NF détaille ses informations sur l'organisation de la filière U13 et sur la présence ou non des CTF. Nous attendons la prise de position de la FFBB.

CIS Zone est du 15 au 17 avril (Abdel Ilman+Christophe Lagoutte+ Fabien Vaterlaus+ un cadre à trouver)

TIZ U13 du 30 mai au 02 juin (Abdel Ilman+Christophe Lagoutte+ Fabien Vaterlaus+ un cadre à trouver)

La séance est levée à 16 heures.

Pour l'ETR, CR non relu par les membres. N. FAURE

ANNEXE 3

COMMISSION SPORTIVE mercredi 3 octobre à 19 h à BLIGNY

Étaient présents : Ch. Cuenot, secrétaire général, F. Petitjean, responsable pôle compétitions, JL Lamotte, président de la commission, D. Moriaux, M. Grégoire, N. Gaudiot, C. Larcher, S. Pasteur, F. Poupenev, Ch. Girardin, B. Soussia, B. Buston.

Excusée : J. Jacotot.

JL Lamotte ouvre la réunion en proposant un point sur les débuts des championnats.

Les licences : les licences jaunes sont attribuées aux joueurs non formés localement. Ce qui peut poser problème. (voir règlement FFBB)

Pour jouer en PN, il faut une licence JN (délivrée par la FFBB)

On peut aussi sous certaines conditions demander un changement de couleur (formulaire FFBB)

Le nombre de licences jaune est limité dans une équipe.

Licence déposée : les licences sur téléphone sont acceptées.

Licence non présentée : on amende même si le n° de licence est noté A partir du 13/10/18, l'amendement sera effectif.

La charte joueur : Encore quelques problèmes. Un rappel a été fait aux clubs. Il faut les prévenir que la sanction sera appliquée à partir de la 3ème journée de championnat de PN.

Mutation : un muté C2 a participé à une rencontre dans le secteur Bourgogne. Jean-Louis LAMOTTE a aussitôt contacté le club.

Surclassement : Un(e) joueu(r)(se) U18 doit être surclassé(e) pour jouer en séniors. Il faut faire un rappel. Tous les "BC01" ont besoin d'un surclassement. (médecin de famille)

Opérateur 24" : C'est une obligation mais aucune sanction n'est prévue explicitement. Si l'arbitre stipule l'absence de chronométreur de tirs, dans ce cas, on sanctionne " feuille annotée"

Délégué de club : Si le délégué de club est absent, le match ne peut se dérouler.

En absence de ce responsable, un joueur licencié au club recevant, ayant 16 ans révolus, fait fonction.

Entraîneurs : la licence DC n'est pas autorisée. Par contre, l'aide - entraîneur peut posséder une licence DC.

Envoi des feuilles de matches : les clubs doivent le faire avant le lundi 12 h. Sur les 2 journées, déjà quelques problèmes sont apparus. (peu nombreux)

Dérogations : Si le club contacté n'a pas répondu (OUI ou NON) au bout de 10 jours , la dérogation est accordée. Les clubs déposent leurs dérogations à J-21. Une information devra être faite aux clubs du secteur Franche Comté.

L'horaire officiel du lever de rideau est 13 h 15.

Les brûlages: après la 4ème rencontre, on fait le point sur les joueurs ayant le plus participé. En cas de défection, la commission proposera un remplacement.

Les joueurs (joueuses) brûlé(e)s devront être mis sur le site pour donner connaissance à tous, des joueurs "brûlés" des différentes équipes.

Les notifications : elles seront envoyées dès le mercredi aux clubs. Les sanctions seront entérinées par le bureau ou le CD.

La commission sportive n'a pas délégation pour entériner les sanctions.

Les amendes: chaque mois, elles seront envoyées au secrétariat à l'aide d'un fichier Excel .

Les fautes techniques : à débattre en bureau. Les sanctions financières relèvent de la discipline et non de la sportive.

En Franche Comté, après chaque journée, un compte -rendu était envoyé à chaque club. Cela semble plus difficile dans la nouvelle ligue BFC vu le nombre de clubs plus important.

Coupes

coupes territoriales : la ligue gère en totalité jusqu'au 31 décembre. Ensuite le vainqueur de chaque secteur sera qualifié pour le trophée c de f.(gestion FFBB)

l'an prochain, un seul qualifié pour la ligue BFC.

pour la journée du 22/23 décembre 2018, possibilité de dérogation (gratuite pour les clubs) pour avancer la rencontre.

les échanges avec la CRO sont positifs. il en a été de même pour l'OPEN et les désignations des arbitres.

pour les problèmes de dates et ainsi éviter les chevauchements de rencontres entre coupe et championnat, l'an prochain, il faudra les mêmes dates sur les 2 secteurs. (en sachant que les dates retenues pour la coupe et trophée sont mentionnées sur le calendrier fédéral, lequel sort en mai/juin pour la saison suivante, et sont prioritaires sur les dates de championnats.)

coupe BFC : les dates seront les mêmes que le Trophée Coupes de France après janvier.

pas de clubs de Championnat de France ni de PNM . dans le secteur Bourgogne , du fait du nombre de journées mobilisées en PNM. pour le secteur Franche Comté, afin de travailler d'une façon commune, il en sera de même. (accord avec Fred PETITJEAN)

Le représentant des arbitres déplore l'absence des PNM et ainsi le manque d'intérêt de la coupe.

Fred PETIJEAN précise qu'il est très satisfait de la tenue de la réunion et pense qu'il faut trouver une façon de travailler commune à tout le monde.

La réunion se termine à 22 h.

La prochaine réunion aura lieu début décembre.

ANNEXE 4

Réunion Pôle Formation IRFBB Mardi 28 août 2018 - Dijon

Présents : Mr Benjamin BUSTON, Mme Christine CUENOT, Mr Bernard DEPIERRE, Mr Jean-Luc MARTIN, Mr Pierre-Anthony QUINCY, Mr Benjamin SOUSSIA, Mr Didier TAFFINEAU, Mme Sylvie VALTAT, Mr Jacky VERNOUD, Mr Nicolas FAURE, Mme Catherine GATTI.

Excusés : Mr Alexandre LAUMET, Mr Francis PEDRON, Mme Silvy PASTEUR, Mme Jenny JACOTOT.

Invité : Mr Loïc BEAUVOIR

Ouverture de la réunion par Mr VERNOUD, responsable du Pôle Formation IRFBB, remerciant les personnes présentes et annonçant les excusés pour cette première réunion.

Mr VERNOUD passe la parole à Mr DEPIERRE qui indique les avancées de la fusion et le contexte de mise en place de l'IRFBB qui est une déclinaison de l'INFBB au niveau régional.

Les normes fédérales, avoir le CQP pour les entraîneurs du championnat Pré Nationales qui ne sont pas en règle.

Mise en place des campus d'été au niveau régional via les automnales.

La réunion débute par la présentation de l'IRFBB et sa mise en place.

1. Présentation de l'IRFBB et Point sur la situation

Pour rappel, l'IRFBB n'est pas un organisme indépendant avec son directeur, c'est une commission avec un président comme dans les autres commissions.

Une identité visuelle sera mise en place pour l'IRFBB BFC sur la base du logo national de l'INFBB.

Les modalités administratives ont débuté en ce début d'année avec l'obtention d'un numéro d'Organisme de Formation pour la Ligue Bourgogne Franche-Comté.

Après avoir obtenu ce numéro OF, des documents comprenant des 6 critères qualité doivent être rempli via la plateforme Dat dock (outil d'aide au référencement des organismes de formation) afin d'être référencé auprès des OPCA (ex : Uniformation) pour que les clubs puissent faire des demandes de remboursements (formation CQP). Cette procédure administrative est complexe et longue est doit être finalisé avant la fin du mois d'Octobre.

Les activités de formations effectuées au sein de l'IRFBB doivent être comptablement séparées des autres activités de la Ligue. Pour cela, une ligne budgétaire (Produits / Charges) sera instaurée. Elle doit également respecter les obligations d'un OF (bilan pédagogique, contrats des formateurs...)

La structuration de base de l'IRFBB est la suivante :

- Organisation administrative : un mi-temps administratif
- Une équipe pédagogique : CTS responsable de la formation, responsables pédagogiques et formateurs, un CTO.
- Un comité stratégique de la formation et de l'emploi, qui est une commission de la Ligue avec des membres de droits.

Ce comité stratégique comprend des membres des familles impliqués dans les formations (techniciens, officiels, dirigeants). Il est composé : du Vice-Président de la Ligue en charge de la formation, le CTS, le CTO, des personnes qualifiées, un représentant de la FFBB et le DTN ou son représentant.

Les activités de l'IRFBB sont :

Techniciens :

- Animateur, initiateur, CQP, Formation continue (recyclage.)

Officiels :

- Formation/ Recyclage des arbitres départementaux aux arbitres fédéraux (N3) et des OTM club aux OTM Fédéraux, formation continue.

Dirigeants :

- Automnales, toute autre formation pour les dirigeants (eFFBB)

Référents CFPN

- Formations JIG

2. Point sur la Formation JIG

Cette formation de Joueur d'Intérêt Général est actuellement en cours, ayant lieu du 27 au 30 août 2018 au CRI de Dijon. Sur le territoire national 80 stagiaires étaient inscrits dont 3 pour la région BFC.

Ce stage fut encadré par Mr VERNOUD, Mr LAUMET, Mr QUINCY et Mme DOUILLET.

Au programme, de cette formation : le développement du basket 3 x 3, la mise en place des centres génération basket et le déploiement du basket santé.

3. Point sur les Automnales

Ces Automnales seront mis en place par la commission des dirigeants. Elles comprendront également des formations de la CRO et des techniciens.

Ce week-end dédié à la formation doit se dérouler sur deux jours. La FFBB ayant bloquée ce week-end en n'engageant pas de compétitions afin de favoriser la disponibilité des acteurs. Il est par conséquent également inscrits comme week-end off dans les calendriers sportifs régionaux.

Ce week-end doit permettre des échanges et l'acquisition de connaissance et de savoir-faire avec des modules notamment établis pour les présidents, secrétaires généraux et trésoriers.

Au cours du week-end une soirée convivial doit avoir lieu.

L'encadrement pédagogique de ce week-end peut être fait par des élus compétents au sein de la Ligue, des intervenants professionnels et des formateurs fédéraux.

Un vœu général ressort avec la présence « obligatoire des tous les membres du comité directeurs lors de ces Automnales.

4. Questions diverses

Mme CUENOT annonce la composition de la commission dirigeant dont elle est la présidente : Mr COUM, Mme VALTAT, Mr LAUMET, Mme POITOUT.

Comment établir la communication des Automnales ?

Des visuels, personnalisés pour les Ligues, sont mis en place. La communication sera discutée lors de la réunion commission dirigeant prévue le mardi 4 septembre 2018.

Mr QUINCY propose pour la gestion des inscriptions et informations mailing de créer des adresses dédiées aux formations. (Ex : automnalebfc@gmail.com, irfbbBFC@gmail.com)

Problème des rémunérations des formateurs ?

Pour être conforme des contrats de travail doivent être établis ou des auto entrepreneurs peuvent être sollicités avec factures finales.

Pour cela, l'IRFBB doit se rapprocher d'une structure compétente dans l'établissement de contrat et gestion de paie.

Fin de séance à 21h30

A G E N D A

Dates	Manifestations	Lieux	Horaires
27 et 28 Octobre	Automnales	DIJON	
03 et 04 Novembre	TIC U13	AUXERRE VILLERS le LAC	
22 Novembre	BUREAU	DIJON	
23 Novembre	REUNION MINI BASKET	AUTUN	
24 et 25 Novembre	SEMINAIRE FFBB	TROYES	